



Direction des études

Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques

## **Promotion Inspecteurs et inspectrices santé et sécurité au travail (ISST) 2011**

Le 28 novembre 2011, les futurs membres de la **promotion des ISST 2011** ont été accueillis dans les locaux de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) par Mme A. Agraifeil-Marry, Adjointe au Chef de bureau des Politiques sociales et Mlle E. Denis, Chargée d'études juridiques du Bureau B9 et par la Mission SSTFP. La Mission est en relation régulière avec la DGAFP pour préparer, construire évaluer réformer le dispositif de professionnalisation des ISST. Cette réunion a pour objectif de présenter le dispositif de professionnalisation et, en quelque sorte, de contractualiser les relations entre les parties pour la durée du dispositif.

Fait marquant, les ISST étaient accompagnés de leurs **référénts** mais également pour certains de leurs **responsables ressources humaines** et/ou de leur **inspecteur général**. La perspective interministérielle de **professionnalisation des acteurs, des activités et des organisations** poursuivie par la Mission depuis 2008 commence à porter ses fruits ; la première condition de réussite du processus de professionnalisation étant la mobilisation de toutes les parties prenantes.

Cette année encore la promotion des ISST sera marquée par la **diversité des parcours et des origines** des futurs stagiaires pour les ministères (Culture, Développement durable, Finances, Intérieur, Enseignement supérieur) comme pour les établissements publics (France Agrimer, Office national de chasse et de la faune sauvage). Un Agent chargé des fonctions d'inspection dans la fonction publique territoriale fera partie également de la promotion.

Il s'agira donc d'**accompagner des professionnels** dont certain(e)s exerçaient des activités non liées aux questions de SST et d'Inspection, il s'agit de les professionnaliser. D'autres, auront à revisiter des compétences pratiques et techniques acquises soit sur le champ de la SST soit sur le champ de l'Inspection et à les replacer dans les missions globales des ISST, c'est-à-dire en quelque sorte de se (re)professionnaliser. Enfin d'autres encore, auront à revisiter une pratique déjà existante les aléas du calendrier de recrutement et de la formation leur ayant fait prendre leur poste plusieurs mois avant la formation (plus d'une année parfois). Dans ce cas les habitudes liées à l'activité du service, les premières certitudes issues des expériences de terrain sont majoritairement à revisiter et à (re)questionner

L'enjeu consiste donc à respecter les intentions de la DGAFP pour professionnaliser les ISST, de **créer une dynamique entre travail et formation** dans laquelle toute situation sur le lieu du travail doit être formative et toute situation en salle doit comprendre des éléments du travail (mises en situations professionnelles) et de permettre aux ISST d'être reconnus dans leur développement personnel comme devant les institutions dans lesquels ils exerceront leur activité.

Les éléments significatifs du dispositif 2011 seront les suivants : augmentation et diversification des **situations d'inspection et d'apprentissages**, développement des **ressources documentaires** sur la plate-forme de formation à distance, expérimentation de la rédaction d'un « **rapport d'étude** » et d'un dispositif d'évaluation des savoirs professionnels acquis, développement des **accompagnements** avec des ISST avec référents.

Pour en savoir plus : <http://www.intefp-sstfp.travail.gouv.fr/docs.asp?rub=947>